



SOUS-PREFECTURE DE RIOM

**Comité de pilotage du Site Natura 2000 FR8301037
«MARAIS SALE DE SAINT BEAUZIRE»
Réunion du 05 avril 2016**

La réunion est présidée par M. le sous-préfet de Riom, Monsieur François VALEMBOIS

Sont présents :

CORDONNIER Stéphane	CEN Auvergne
HEBRARD Jean-Pierre	Mairie de St-Beauzire (maire)
LENORMAND Fabien	Jeunes Agriculteurs
MIZOULE Jacques	Syndicat Mixte Ouvert Biopôle Clermont-Limagne
PENAY Bernard	Société de chasse de St-Beauzire
JABOT Jean-Pierre	Société de chasse de St-Beauzire
VALEMBOIS François	Sous-préfecture (sous-préfet)
WOJTKO Bertrand	DDT 63

Sont Excusés :

CHEVARIN Jérôme	APRR
ROUDEIX Christelle	Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
GROSBETY Bérange	Fédération Départementale de la Chasse
	Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature du Puy de Dôme



M. le sous-préfet présente l'ordre du jour : bilan des travaux de gestion, études, communication et concertation, puis il donne la parole au CEN Auvergne, animateur du site.

Les actions se sont déroulées comme prévues lors du dernier comité de pilotage, sauf la visite avec les agents d'APRR qui a été reporté. Les résultats des suivis de la flore montrent l'efficacité des travaux. Les thèmes suivants ont fait l'objet de discussions ou de précisions :

Étude hydrologique

M. Mizoule demande s'il est possible de connaître l'origine et l'âge de l'eau minérale (datation au carbone 14), car l'assèchement pourrait aussi venir de problèmes sur la zone de l'impluvium. S. Cordonnier précise que l'épaisseur des sédiments en Limagne (1600 m), ne permet pas de retrouver le griffon dans le socle. L'estimation de l'âge de l'eau est également difficile, dans les Pyrénées certaines eaux minérales ont été datées de 14 000 ans.

Les propositions d'études hydrauliques complémentaires proposées par le bureau d'étude ANTEA nécessitent un affinage de leur priorité et de leur coût. Un bilan des compléments d'études hydrologiques possibles sera présenté au prochain comité de pilotage. Le principe de la poursuite de

Gestion hydrologique

Un interventionnisme trop important est philosophiquement contraire à l'esprit d'une zone « naturelle ». Le comité de pilotage propose donc de limiter les actions menant à trop d'artificialisation, comme le pompage de l'eau salée ou l'installation d'une vanne de régulation.

La restauration du Rif est par contre retenue comme une possibilité ouverte à moyen terme. Elle nécessitera un portage politique, la recherche de fonds (l'agence de l'eau peut financer les travaux à 80%) et une étude préalable par un cabinet spécialisé. L'animateur Natura 2000 n'a en effet pas les compétences techniques pour définir les travaux à mener.

L'argument sur l'amélioration du rôle épuratoire du Rif pour mieux absorber les polluants n'est pas considéré comme recevable, car ce sont d'abord les entreprises qui sont responsables de leurs rejets dans l'eau. La dernière pollution date de quelques mois :

- la DDT propose de mettre ce site dans le programme annuel de contrôle de l'ONEMA et demande à être informée immédiatement en cas de constat de pollution
- il est proposé de contacter l'association des entreprises de Ladoux pour les sensibiliser à ce problème récurrent de pollution.

Il est rappelé qu'il serait mal venu de (re)créer une vanne, un barrage en amont du bio-pôle, notamment afin de ne pas retomber dans les conflits d'usage identifiés par le passé.

La restauration du Rif permettrait l'amélioration de la capacité d'irrigation des cultures par capillarité. Toutefois, cela ne concerne que peu d'exploitant agricole sur la zone concernée. Il existe également quelques pompages agricoles directs non autorisés dans le Rif pour l'irrigation par aspersion.

Le projet de restauration du Rif pourrait aller du pont de l'ancien terrain de sport (en aval du site Natura 2000 et en amont de l'usine Jaquet) jusqu'aux pistes de Ladoux, soit 4km de ruisseau. La question de la pertinence de restaurer uniquement un tronçon reste ouverte, car il faut prévoir l'impact sur l'amont et l'aval de la zone restaurée.

Dans un premier temps, il s'agira de trouver des partenaires partageant cet objectif de restauration.

Étude génétique

Cette étude n'est pas considérée comme prioritaire, car elle n'influencera pas les décisions sur la gestion. Elle permettrait toutefois d'améliorer les connaissances scientifiques et, en cas de mise en évidence d'une population génétiquement différente de celle du littoral, de conforter l'intérêt patrimonial du site. Son coût minimum est par contre supérieur au financement disponible dans le cadre de l'animation Natura 2000 (budget prévisionnel de 6000 euros pour un budget disponible d'environ 2 000 €/an). Sa mise en œuvre dépendra donc de la recherche de financements complémentaires. M.Mizoule contactera Greentech pour voir si cette entreprise pourrait participer à cette étude.

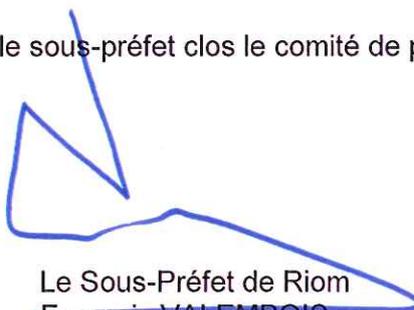
Communication/Sensibilisation

Le CEN enverra à la mairie de St-Beauzire une version numérique du poster pour faciliter sa diffusion sur internet.

Contrat de gestion

La DDT précise que les fonds européens FEADER mettent du temps à se mettre en place dans cette période de transition. Les premiers fonds, prévus pour la période 2014-2020, seront disponibles en 2016 : vu le retard accumulé, ces premiers fonds seront fléchés sur des projets de contrats en attente depuis déjà presque 2 ans. L'année 2017 devrait être celle de la reprise pour le financement de nouveaux contrats Natura 2000.

Après avoir remercié les participants, Monsieur le sous-préfet clos le comité de pilotage.



Le Sous-Préfet de Riom
François VALEMBOIS